

## **Audition publique sur la pharmacovigilance au parlement européen**

Le 27 janvier 2010 se tenait au parlement européen à Bruxelles une audition publique à l'initiative de l'eurodéputée française Michèle Rivasi et de l'eurodéputée anglaise Linda Mc Avon, toutes deux rapporteurs concernant le projet de remodelage de la pharmacovigilance qui fait partie du package pharmaceutique proposé par la Commission en novembre 2008.

Bien consciente du scandale du H1N1 et de l'emprise croissante des firmes pharmaceutiques sur la santé des citoyens, Michèle Rivasi a réellement eu à cœur d'associer un maximum de personnes du monde associatif de terrain à cet événement et a prôné l'indépendance des dispositifs d'évaluation par rapport à l'industrie, juge et partie. Elle s'est également dite partisane d'une pharmacovigilance spécifique aux vaccins. Ce positionnement rejoint donc celui du forum européen de vaccinovigilance (EFVV) et d'ALIS et mérite donc le soutien du plus grand nombre possible de citoyens européens même si nous ne devons, malgré tout, pas nous faire d'illusions.

Car, la lutte sera rude, on s'en doute. L'Union européenne est un des principaux centres névralgiques de lobbyistes de tous poils dans le monde, en témoigne le nombre non négligeable de divers représentants de l'industrie pharmaceutique figurant dans la liste des participants : GSK, UCB, Merck Sharp & Dome, Johnson & Johnson, Pfizer, Solvay....

Même si les intervenants, scientifiques et médecins d'Espagne, d'Angleterre, de France, de Belgique et d'Allemagne invités par Michèle Rivasi et Linda Mc Avon se disaient résolument en faveur d'une participation accrue du citoyen dans le système de pharmacovigilance et d'une plus grande transparence, il faut se souvenir que le grand souhait de l'industrie, est d'arriver à substituer de simples plans de « gestion des risques » à l'élémentaire principe de précaution !

A l'heure actuelle, la situation est **déjà** dramatique puisque comme rappelé encore lors de ce meeting, 5% des hospitalisations sont directement dues aux effets secondaires des médicaments et que les effets iatrogènes constituent la 5<sup>e</sup> cause de décès à l'hôpital. Il est bien évident que les vaccins, toujours plus nombreux au calendrier, sont responsables d'une part non négligeable de ces statistiques or, paradoxalement, ils demeurent systématiquement blanchis en cas d'accidents comme on a fort bien pu le constater avec les vaccins H1N1 pour lesquels l'EMA a recensé des milliers d'effets secondaires graves jamais liés à ces vaccins soi-disant...

Mais, comment s'en étonner puisque comme admis sans complexe par l'agence européenne du médicament (déjà financée annuellement, à concurrence de 70% par l'industrie par le biais de redevances pour l'évaluation des dossiers), « **la principale responsabilité en matière d'évaluation d'efficacité et de sécurité des vaccins repose sur les fabricants** » ?

On peut dès lors craindre que ce que la Commission voudrait présenter comme un gigantesque progrès à savoir le report spontané des effets secondaires par les patients eux-mêmes ne soit rien d'autre qu'un trompe l'œil si on songe au goulot particulièrement étroit des comités experts conditionnés et/ou liés aux industriels qui analyseront, en aval, ces témoignages du grand public.

Dans ces conditions, il apparaît véritablement souhaitable qu'un double contrôle citoyen puisse être opéré sur les évaluations des « experts ». De la même façon qu'il existe une Chambre et un Sénat, on pourrait envisager un comité d'experts **ET** un comité de citoyens (parmi lesquels, il pourrait y avoir des médecins pas forcément spécialisés en pharmacovigilance et d'autres gens de la société civile) qui se verraient confier les mêmes rapports de patients pour un médicament donné et seraient chargés dans les mêmes délais de rendre une opinion qui pourrait être de façon égale et équitable relayée par des journalistes indépendants attachés à ces comités. Ce type de double-check permettrait d'éviter **toutes** les dérives car on ne pourrait ainsi plus faire croire aux citoyens qu'ils existe un consensus mondial et généralisé là où règne la discorde et où « science » pourrait à ce point s'opposer au bon sens...

Evidemment cette implication citoyenne sera forcément jugée indésirable et indiscrete par nombre de scientifiques et de politiques. En témoigne la réaction très révélatrice de l'eurodéputé et médecin français Philippe Juvin (du PPE, le parti européen de Nicolas Sarkozy, de Silvio Berlusconi, etc), qui n'a pas hésité à répondre au Pr Laporte, pharmacologue espagnol qui parlait des effets secondaires des médicaments comme d'une véritable « *épidémie silencieuse* » qu' « *il faut faire très attention à ce qu'on dit au public et que ce discours-là on peut se le tenir mais entre spécialistes.* » Philippe Juvin, qui a véritablement monopolisé le temps des questions à son avantage a également lâché, entre autres « perles », le fait qu'il « trouvait tout à fait logique et normal que l'industrie contribue par le biais d'impôts-redevances aux systèmes de pharmacovigilance », que les états avaient toute liberté d'utiliser ces redevances comme ils le voulaient pour la gestion de la pharmacovigilance sans qu'il y ait forcément conflits d'intérêts et enfin, il a estimé que « plus la médecine évoluera, plus il y aura d'effets secondaires. » ! Triste conception du « progrès » médical où la qualité, la sécurité et la diversité des soins accessibles aux patients sont sacrifiées à une progression quantitative monotone de traitements chimiques hasardeux et coûteux !

Sophie MEULEMANS